

Faïences au train de bateaux

Pour naviguer sur la Loire, les gros bateaux pouvaient se grouper de diverses manières. A l'avalaison, c'étaient les sapines qui étaient attachées deux à deux, en "couplages" pour se laisser entraîner par le courant. Image peu spectaculaire, on ne les verra figurer que sur les "ponts de Loire". Le train de bateaux, ou équipe, était organisé pour la remontée de la Loire à la voile. Il sera facile de l'étudier sur les saladiers dits "au pont de Loire" ou "au pont de Nevers" dont il est un des principaux éléments de décor.

1/ Pour dérouler l'image toute en longueur du train de bateaux, le problème sur assiette est le manque de place. Si bien que les équipes y seront le plus souvent tronquées.



Assiette exceptionnelle où l'on voit le train de bateaux précédé du toutier débordant sur les bords. « 1788 ». Collection particulière.

Nous pouvons cependant citer l'assiette ci-dessus non patronymique mais datée de 1788 où le peintre a pu, en débordant sur le marli, montrer un train de deux bateaux à voile bien gonflée, et de deux allèges, l'ensemble étant précédé par le petit bateau du toutier. Un soleil vif éclaire le train; il y a plusieurs barrières de Nevers sur le reste du marli. Trois groupes d'oiseaux et un insecte étrange (libellule ?) volent dans le ciel sans nuage. Cette assiette vendue le 15 novembre 1991 est à notre connaissance unique.

Plus souvent ce sont deux bateaux seulement, quelquefois suivis d'une allège, qui sont représentés ; on peut citer :

- Une assiette (de la collection Sainsard) « Silevain jou 1798 », qui montre une suite de deux chalands et d'une allège, cette dernière coupée en son milieu par le bord du marli. Pas de soleil, mais un ciel nuageux où volent trois groupes d'oiseaux. Sur une Loire bleu azur, le vent pousse les deux chalands. Sur chacun d'eux, un marinier à l'avant manie un bâton de marine, d'autres s'occupent des voiles et de la piautre de la mère; tandis qu'un autre passe, bourne sur l'épaule, de l'allège au tirot, sur le perché. Soulignons qu'il existe ici le bateau supplémentaire qui sera vu sur nombre de saladiers; sans doute plus rapide, moins chargé, il double le tirot. Présence de guirlandes sur le marli.



Assiette « Silevain jou 1798 ». Collection particulière.

Une deuxième assiette (de la collection Sainsard), « jean mayé 1810 », traite du même sujet; mais, dans le même ciel nuageux, avec trois groupes d'oiseaux, un soleil brillant est au zénith. Le train de deux bateaux, qui navigue sur une Loire bleu foncé, est dépourvu d'allège. Là encore, dans la même position, en partie caché par le tirot, on trouve le petit bateau qui double le train. Au dessous du patronyme, une barrière de Nevers.

Assiette "jean mayé 1810". Collection particulière.



Assiette « François Péan 1804 An 12 ». Collection particulière.

Une assiette (de la collection GB 171), « François Péan 1804 an 12 », montre deux chalands suivis (partiellement) d'une allège. Un grand soleil à visage humain est au zénith.

De nombreux nuages bleus sont figurés dans le ciel. Le bateau supplémentaire est encore là, caché en partie par le tirot. Tout en bas, une belle barrière de Nevers.



Assiette « Louis Rondaut 1805 An 13 ».
Collection particulière.

Une autre assiette de la collection GB, « Louis Rondaut 1805 an 13 », ne montre que deux chalands, voile tendue. La mère seule porte la piautre. Une belle barrière de Nevers tout en bas (GB 58).



Assiette « Aubin Rochard 1803 an 11 ».
Musée de la Marine de Loire de
Châteauneuf.

Sur cette dernière assiette, le décor est plus soigné, les détails plus fournis. Ainsi, les mariniers sont mieux dessinés; des petites barques accrochées aux chalands, une autre petite barque dépassée par le train sont judicieusement placées. L'ancre avec son

rouleau de cordage, si fréquente sur les saladiers au pont de Loire, existe ici par exception.

Sur ces cinq assiettes, le train va de la droite vers la gauche.

2/ Sur un plat de barbier, le peintre dispose de plus de place et peut mieux développer l'équipe. Nous pouvons citer :

- Un plat de barbier de collection particulière (présenté à l'exposition « IV siècles de faïences françaises à Nevers » de 19--). Train de deux chalands et une allège; bateaux soigneusement dessinés. Soleil vif à midi. Une croix sur la droite (est-ce la « croix des marins noyés en Loire » ?) peinte en jaune vif.



Plat de barbier au train de bateaux « Pierre mercier 1816 ». Collection particulière.

- Cet autre plat de barbier montre une série de trois bateaux de taille décroissante. Le dessin en est beaucoup moins soigné, probablement plus tardif. Aucun lien ne semble rattacher les trois bateaux. Sur chaque voile, deux rangées d'œils de pie.



Plat de barbier ni daté ni patronymique, datable du début du XIXe siècle. Collection particulière.

- Sur un autre plat de barbier présenté à l'exposition de à Conflans-Sainte-Honorine, « André Huies 1811 ou 182 », on voit remarquablement décrit un accident touchant un train de bateaux. Le mât de la mère est rompu et les marins accourent pour prêter main forte à ceux de la mère, dont le patron essaye d'accoster; il est aidé par un tout petit bachot qui a réussi à regagner le rivage et y attache la mère. Le fameux bateau supplémentaire est là, encore présent, dissimulé en partie par le tirot. Aurait-il, par une manœuvre imprudente, en voulant doubler l'équipe, été la cause de cet accident, dont la conséquence pouvait être la perte de toute l'équipe ?



Détail du plat de barbier « André huies 1811 ou 1821 ». Vu à l'exposition de Conflans-Sainte-Honorine.

3/ Sur la panse d'un pot trompeur, il est facile de développer un train de bateaux.



Pot trompeur, ni daté ni patronymique. Ex collection Gomez. Collection particulière.

Sur « 1804 An 12 », non patronymique, d'une collection particulière (collection Sainsard), un tel train de quatre bateaux et une allège font tout le tour, dans le sens des aiguilles d'une montre. Seule la mère porte une piautre, et un petit bateau supplémentaire est partiellement caché par le tirot. Un marinier, bourne sur l'épaule, passe sur le perché, du sous-tirot au tirot.

On retrouve un train de bateaux sur d'autres pots trompeurs. En voici des exemples :



Pot trompeur ni daté ni patronymique. Collection particulière.



Pot trompeur, ni daté ni patronymique. Ex-collection Gomez, collection particulière.

Ces deux pots sont datables des années 1810 ou 1815, par analogies.

4/ Sur une fontaine, l'espace disponible est en général suffisant pour qu'on puisse y développer une équipe.



Détail de la fontaine « Anne Maupoint Joseph Gassieau 1801 an 10 ». Collection particulière.

Fontaine Brugidou (cf. Claude Bonnet)

« Anne Maupoint Joseph Gassieau 1801 (?) an 10 ». Compte tenu de deux réserves latérales montrant, l'une un marinier taillant des chevilles de bois, l'autre Sainte Anne apprenant à lire à Marie, le peintre ne disposait plus que d'un espace réduit dans la partie antérieure et centrale de la fontaine. Il n'a pu y peindre que les trois premiers bateaux d'une équipe, et l'arrière du sous-tirots est coupé. Un point important est la présence d'une voile supplémentaire en partie cachée par le tirots. C'est la même voile que celle vue sur de nombreux saladiers PDL.

Ce couple de mariniers des Tuffeaux s'est marié le 4 complémentaire an 4 (20 septembre 1796). Ce fut un grand mariage et le registre d'état civil de la commune porte vingt-quatre signatures, en plus de celles de l'officier public et des époux. On peut y identifier celles de quatre maîtres de bateaux des tuffeaux et de deux maîtres de bateaux de Saint-Clément. La famille Maupoint était bien connue sur les deux rives de la Loire, dans le Saumurois et ailleurs. La plupart des femmes savaient signer. Monsieur Follié, commissaire à l'inscription maritime de Saumur, était lui aussi présent. Se trouve donc confirmée la remarque de Claude Bonnet: Le jeune couple au moment de son mariage n'a pu acheter qu'une assiette (ou un service ?) puis, cinq ans plus tard, bien installé dans la vie, acquérir la pièce prestigieuse qu'est cette fontaine. Soulignons que la date portée sur cette fontaine ne correspond pas à la naissance d'un enfant (il y en eut huit). Le patronyme du marié était Gasseau, selon l'état civil, mais le parler local modifie tous les "eau" en "ieau".

5/ On en arrive aux images sur grand saladier, où l'équipe peut se dérouler en faisant tout le tour du bord. Dans cet ensemble de pièces très diverses, le pont dit de Nevers n'est pas figuré.

- Saladier « St Morisse 1785 ». Il représente, faisant tout le tour du bord, un train de quatre chalands suivi de quatre allèges.

On note l'absence du bateau du toutier. Les quatre chalands portent une voile bien gonflée, avec une flamme en haut des mâts. Une douzaine de mariniers travaillent sur ces bateaux. La mère seule porte une piautre. Le vent est sans doute insuffisant puisqu'un groupe d'une douzaine de haleurs précède l'équipe. Les bricoles individuelles des haleurs

sont regroupées au verdon, lui-même accroché directement en haut du mât. L'équipe fait tout le tour du saladier. Au milieu, Saint-Maurice, légionnaire romain, et, à côté, un petit bateau à voile ; ce pourrait être le toutier, dans une position insolite. Collection Gomez.

- Saladier « Pierre Retié 1831 ». Au centre, cerclée de jaune et de bleu, une représentation de Saint-Pierre entouré d'un arbuste feuillu et d'un autre fleuri. Dans le fond, une église avec un grand clocher. Sur tout le pourtour du saladier, un train de sept bateaux et une allège. Les cinq premiers chalands ont une voile déployée, les sixième et septième une voile roulée. Seul le bateau de tête porte une piautre. Il est précédé par le bateau du toutier.

Saladier non godronné; il porte la mention « Nevers » en creux.

Collection particulière.



Saladier « Pierre Retié 1830 ».
Collection particulière.

- Saladier « Jean Roard Marie Roard 1825 ». La scène décrite est très intéressante: c'est l'embarquement d'une cargaison d'ardoises sur un train de quatre bateaux de Loire déjà formés en train. Dans la moitié inférieure du saladier, une femme de grande taille compte les piles d'ardoises; son mari, tout petit bonhomme, conduit deux chevaux attelés à un plateau. Ils sont magnifiquement dessinés et comparables à ceux que nous avons vu sur le PDL _____. En travers du saladier, sur une grève, des tas d'ardoises attendent d'être chargés; presque à leur contact, le train de quatre bateaux portant ses voiles roulées. La direction du vent, indiqué par les flammes, prouve qu'on se trouve bien à Trélazé, sur la rive nord de la Loire. C'est un vent favorable qui souffle, d'ouest ou de nord-ouest (mer ou gallerne). Il suffit de hisser les voiles pour entamer la remontée.

38 godrons peu inclinés vers la droite.

Diamètre : 345 mm.

Saladier du Musée de la Batellerie, à Conflans-Sainte-Honorine.



Saladier « Jean Rocard, Marie Rocard 1825 ». Chargement de l'ardoise à Trélazé sur un train de bateaux qui s'apprête à remonter la Loire. Le vent souffle de mer ou de galerie. Musée de la Batellerie de Conflans-Sainte-Honorine.

6/ Sur deux saladiers, on note la coexistence d'un train de bateaux de Loire et d'un grand vaisseau de mer. Pour ne pas les classer parmi les "ponts de Loire", il ne manque que le pont.

- Le saladier « Théodore Choyer 1829 » montre un soleil vif à dix heures, un train de bateaux de Loire de quatre chalands précédés d'un bateau de toutier; seuls les trois premiers chalands ont une voile déployée, le quatrième a sa voile roulée.



Saladier « Théodore Choyer 1829 ». Ex-collection Edrei.

Dans la moitié supérieure du saladier, un beau vaisseau trois mâts trois ponts, et devant lui une petite barque de mer portant une voile. À noter qu'un seul bateau trois ponts sera mentionné sur saladiers au pont de Loire ; il s'agit de Lo Séan (= L'océan),

vaisseau amiral à la bataille d'Aix. Théodore Choyer est noté mousse à Saint-Clément-des-Levées. Il n'a jamais été sur mer, trop jeune pour être inscrit maritime. En effet, les marins de Loire ne furent plus soumis à l'inscription maritime à compter de 1826.

- Son oncle, René Pierre Choyer dit « Le vieillard », levé avec la deuxième colonne de l'an 12, alors âgé de vingt-quatre ans, est renvoyé de Nantes en frimaire an 13 pour « affection scorbutique ». Il était marinier du même village, et un saladier identique lui a été dédié. Il avait fait son temps de service de mer, mais avait-il été effectivement sur mer ?



Saladier « Renet Choyer 1829 ».
Vu dans la collection De Lavergne.

Aucun marin ne figure sur ces vaisseaux.
Ces deux saladiers sont godronnés.